

sion de conduire les hommes à Dieu, elle a dû recevoir en même temps, de sa sagesse et de sa bonté, les moyens efficaces de remplir cette tâche. Mais qui ne voit que, de toutes les influences qui sollicitent la vie de l'homme et qui lui impriment une direction vers le bien ou vers le mal, vers le bien qui conduit à Dieu et vers le mal qui en détourne, l'éducation reçue à l'école est l'un des plus puissants facteurs. Par conséquent l'Eglise devra, de par le Christ, avoir la haute main sur l'éducation. Non seulement, elle dispensera elle-même l'instruction religieuse, mais encore elle contrôlera l'instruction profane de manière à ce que celle-ci ne puisse jamais venir en contravention avec les doctrines de la foi. Non seulement elle aura le droit, comme d'ailleurs tout individu ou toute société qui possède l'intégrité de sa vie et jouit des aptitudes convenables, de fonder des écoles et d'y enseigner les sciences profanes, mais encore elle devra surveiller l'enseignement même profane dans toutes les écoles, même dans celles de l'Etat. L'erreur contraire à la doctrine que nous exposons en ce moment a été condamnée par Pie IX dans les propositions 45 et 47 de l'immortel "Syllabus."

Et combien juste et raisonnable est cette doctrine ! Est-ce que toutes les sciences naturelles et surnaturelles ne viennent pas de Dieu ? Est-ce que les unes et les autres ne retournent pas à Dieu ? Est-ce qu'elles n'ont pas toutes, de près ou de loin, comme objet de conduire l'homme au ciel ? Est-ce qu'on ne voit pas entre elles une intime relation ? Pourra-t-on jamais faire croire à quelqu'un qui réfléchit que les différents modes d'interpréter l'histoire, la poésie, les sciences, la philosophie, et même les mathématiques, n'auront pas une grande influence sur l'âme d'un enfant ou d'un adolescent ? Et l'Eglise, établie par Dieu pour enseigner la vérité, combattre l'erreur et conduire l'homme à ses éternelles destinées, se désintéresserait d'une question, aussi grosse de conséquences pour l'âme de ses enfants, que l'est l'enseignement dans la famille et dans les écoles ? Poser ces questions, c'est déjà les résoudre ; et admettre la fondation de l'Eglise par Jésus-Christ, avec sa mission divine de sauver les âmes, c'est admettre du même coup toutes les conclusions que nous avons tirées.

Tels sont donc vos privilèges augustes, ô sainte Eglise de Dieu, tels sont vos droits. Vous les tenez du Christ. Le monde peut vous les contester, vous empêcher par la force de les exercer, mais il ne saurait vous les ravir. Vous avez la mission glorieuse d'enfanter les hommes à la vie surnaturelle et votre sollicitude maternelle doit les accompagner du berceau à la tombe. Mère tendre, vous nourrissez vos enfants de vérités éternelles. Comment pourrait-on vous contester le droit d'écarter la main criminelle qui viendrait verser dans leur âme le poison de l'erreur ? Eglise immortelle, vous êtes l'œuvre de Dieu, vous devez continuer sur la terre l'œuvre de Jésus-Christ, vous avez